

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DE  
LA VALLEE DE KAYSERSBERG**

**SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT  
FRELAND-LAPOUTROIE-  
LE BONHOMME-ORBÉY**

**STATION D'ÉPURATION  
D'HACHIMETTE-LAPOUTROIE**

**Rapport annuel sur le prix et la qualité des services**

**EXERCICE 2009**

Application de l'article L.2224-5 du CGCT  
Décret n°2007-675 du 2 Mai 2007 et arrêté du 2 mai 2007  
relatifs aux rapports annuels sur le prix et la qualité des services publics  
d'eau potable et d'assainissement

# SOMMAIRE

<b>I. CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE</b>	<b>5</b>
<b>1. Présentation du territoire desservi</b>	<b>5</b>
2. Mode de gestion du service	5
<b>3. Estimation de la population desservie</b>	<b>6</b>
<b>4. Nombre d'abonnements</b>	<b>6</b>
<b>5. Nombre d'autorisations de déversements d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées</b>	<b>6</b>
<b>6. Linéaire des réseaux de collecte</b>	<b>6</b>
<b>7. Ouvrage d'épuration des eaux usées</b>	<b>7</b>
<b>II. RECETTES DU SERVICE</b>	<b>7</b>
<b>III. FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS</b>	<b>8</b>
<b>1. Montants financiers</b>	<b>8</b>
<b>2. Etat de la dette</b>	<b>8</b>
<b>3. Amortissements</b>	<b>9</b>
<b>4. Projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service et les performances environnementales</b>	<b>9</b>
<b>IV. INDICATEURS DE PERFORMANCE</b>	<b>9</b>
<b>1. Taux moyen de renouvellement des réseaux</b>	<b>9</b>
<b>2. Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées</b>	<b>9</b>
<b>3. Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées</b>	<b>9</b>
<b>4. Conformité de la collecte des effluents</b>	<b>10</b>
<b>5. Conformité des équipements des stations d'épuration</b>	<b>10</b>
<b>6. Conformité de la performance des ouvrages d'épuration</b>	<b>10</b>

**7. Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon les filières conformes à la réglementation** 10

**IV. ANNEXES AU RAPPORT** 11

**Délibération du 1<sup>er</sup> février 2008 relative à la répartition des charges financières** 11

EXTRAIT n° 2008/ AS-007

Erreur ! Signet non défini.

# I. CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE

## 1. Présentation du territoire desservi

Service d'assainissement des eaux usées en faveur des communes de Fréland, Lapoutroie, Le Bonhomme et Orbey.

Le service assure le transfert et le traitement des eaux usées collectées vers la station d'épuration intercommunale d'Hachimette (Lapoutroie).

Le service assure également à la demande des Communes la réalisation des travaux sur les réseaux communaux (collecte ou travaux de renouvellement et d'entretien).

## 2. Mode de gestion du service

### Compétence

Le service était géré à l'origine par le Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples de la Weiss, sous le nom "d'assainissement Fréland - Lapoutroie - Le Bonhomme - Orbey".

Le SIVOM est devenu Communauté de Communes de la Vallée de Kaysersberg le 1er janvier 1996. Les 4 communes concernées ont transféré leurs compétences assainissement collectif et non collectif à l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale.

Le Conseil de Communauté, organe délibérant de la communauté de communes, est composé de deux délégués titulaires et d'un délégué suppléant issus des dix communes du groupement, soient :

AMMERSCHWIHR  
FRELAND  
KATZENTHAL  
KAYSERSBERG  
KIENTZHEIM  
LABAROCHE  
LAPOUTROIE  
LE BONHOMME  
ORBÉY  
SIGOLSHEIM

Le conseil de Communauté à tout pouvoir de décision en matière de maintenance ou d'amélioration du service d'assainissement.

### Mode de gestion

Le service d'assainissement est assuré en régie, et fait l'objet d'un budget spécifique. Les participations financières sont demandées aux communes (voir chapitre recettes du service). Les communes répercutent les charges, soit par le biais de la redevance, soit par celui de la taxe d'assainissement à leurs propres usagers.

Le service a plusieurs contrats de prestation :

La déshydratation des boues de la station d'épuration en sortie du silo est assurée par la Société BMGE (68-PULVERSHEIM) depuis 2007 (marché en cours jusqu'à 2011).

Les boues déshydratées sont ensuite compostées à Bergheim et valorisées en épandage agricole (prestation assurée par la Société Agrivalor depuis 2005, marché en cours jusqu'à 2011).

Les analyses réglementaires d'autosurveillance sont réalisées par la Société Eurofins située à Saverne (marché 2007 à 2009).

### 3. Estimation de la population desservie

La population desservie est estimée à 5 984 habitants :

Fréland :	995
Lapoutroie :	1 691
Le Bonhomme :	610
Orbey :	2 687

### 4. Nombre d'abonnements

Commune	Abonnés domestiques	Abonnés non domestiques
Fréland	418	
Lapoutroie	546	3
Le Bonhomme	243	0
Orbey	885	1
Total	2092	4

Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'Eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'Environnement.

### 5. Nombre d'autorisations de déversements d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées

Nombre d'autorisations : 2 (une à Orbey et une à Lapoutroie)

### 6. Linéaire des réseaux de collecte

Le réseau est majoritairement unitaire :

réseau communal de Fréland :	7 710 ml	majoritairement séparatif
réseau communal de Lapoutroie :	10 700 ml	majoritairement unitaire
réseau communal d'Orbey :	15 280 ml	majoritairement séparatif
réseau communal du Bonhomme :	5 000 ml	majoritairement unitaire

collecteur intercommunal Fréland - STEP :	1 380 ml
collecteur intercommunal Le Bonhomme - Lapoutroie :	3 040 ml

collecteur intercommunal Lapoutroie - Hachimette : 690 ml  
 collecteur intercommunal Orbey - Hachimette : 970 ml  
 collecteur intercommunal Hachimette - STEP : 865 ml

TOTAL 45 640 ml

## 7. Ouvrage d'épuration des eaux usées

Type de traitement : boue activée

Année de construction : 1981, agrandie et mise aux normes en 2001

Données de base		
Nature du réseau		Unitaire
Equivalent Habitant		8 500
Débit moyen journalier de temps sec	m3/j	2 408
Débit nominal	m3/j	3 808
Débit horaire moyen temps sec	m3/h	50

Autorisation de rejet : arrêté n° 010198 du 1<sup>er</sup> février 2001

Norme de rejet (échantillon moyen 24h)			
	mg/L	%	Valeurs seuil (mg/L)
DCO	100	75	250
DBO5	25	90	50
MES	30	90	85
NTK	10	75	
NGL	15	70	20
PT	2	80	

Quantité de boues évacuées en 2008 : 85,15 TMS (tonnes de matières sèches)

## II. RECETTES DU SERVICE

Le service est assujéti à la TVA depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1995.

Le service est financé par :

- la contribution des Communes
- la participation aux frais de fonctionnement d'un industriel conventionné
- les subventions et autres recettes diverses

La répartition des charges du service entre les Communes est calculée sur les volumes d'eau distribués en 2008 et rejetés dans le réseau d'assainissement. Cette répartition est prise en compte pour le budget primitif 2009 (voir annexe, délibération du 19 février 2009).

Recettes de fonctionnement 2009 Hors Taxes:

Contribution des Communes : 157 831,00 €  
 Prime pour épuration Agence de l'Eau : 33 210,00 €

Autres subventions et divers :	7 868,04 €
Participation aux frais de fonctionnement industriel :	4 066,25 €

### III. FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

Les investissements réalisés sont de deux ordres :

- investissements réalisés pour le compte des communes sur les réseaux d'assainissement communaux
- investissements réalisés pour le service intercommunal

#### 1. Montants financiers

	Travaux Communaux	Travaux intercommunaux
Montant des travaux engagés en 2009	37 528,71 € HT	Réfection chemin d'accès à la STEP : 29 453 € HT
Montant des subventions	227 781,00 € HT	0
Montants des contributions des communes ou du budget FLLBO	217 845,00 € HT	29 453 € HT

Les recettes sur les travaux communaux, provenant des Communes et des subventions, sont des acomptes ou des soldes d'opérations dont les dépenses ont été réalisées sur des exercices antérieurs.

## 2. Etat de la dette

### Dette intercommunale

Année encaissement	Objet	Organisme prêteur	Capital emprunté	Durée années	Dernière échéance	Taux	Index	marge	Remb	Dette au 1er janvier	intérêts	Capital	Annuités
1983	Travaux interc. accès STEP MON118935EUR/0118935	DEXIA	130 343,91	30	01 nov. 2012	F 10,00			T	36 206,95	3 220,04	10 898,64	14 118,68
2002	Extension Step Hachimette 193853EUR/0194389	DEXIA	152 500,00	15	01 nov. 2017 durée ajustable	0,68	EURIBOR 3 mois	0,22	T	71 220,20	748,66	13 416,58	14 165,24
2002	Extension Step Hachimette MPH205912CHF/0209818	DEXIA	139 912,92	15	01 janv. 2018	0,45	LIBOR 3 mois	0,20	T	82 783,74	1 000,00	9 240,00	10 240,00
<b>TOTAL</b>			<b>422 756,83</b>						#	<b>190 210,89</b>	<b>4 968,70</b>	<b>33 555,22</b>	<b>38 523,92</b>

### Dette communale

Année encaissement	Objet	Organisme prêteur	Capital emprunté	Durée années	Dernière échéance	Taux	Index	marge	Remb	Dette au 1er janvier	intérêts	Capital	Annuités
2001	Racc. camping Freland 88571340023	C.E.	76 224,51	15	30 juin 2016	F 5,34			T	40 511,66	2 057,17	5 360,61	7 417,78
2002	Weiss+Romains Lapoutroie MON193835EUR/0194373	DEXIA	37 300,00	15	nov. 2015	0,68	EURIBOR 3 mois	0,22	T	18 238,72	185,28	3 342,80	3 456,16
2002	Asst rue Busset Orbey 03420 173450 001 51	C.M.	120 000,00	15	30 juin 2017	F 5,30			T	71 695,27	3 642,50	8 004,66	11 647,16
2002	Racc. antennes Orbey 03420 173450 001 52	C.M.	20 300,00	15	30 juin 2017	F 5,30			T	12 128,36	616,18	1 354,14	1 970,32
2002	Asst Freland MPH205938CHF/0209841	DEXIA	74 183,58	15	01 janv. 2018	0,45	LIBOR 3 mois	0,20	T	43 892,98	800,00	4 784,66	5 584,66
2002	Asst Le Bonhomme MPH205955CHF/0209862	DEXIA	88 116,29	15	01 janv. 2018	0,45	LIBOR 3 mois	0,20	T	52 136,82	800,00	5 683,31	6 483,31
2003	DO Goutelle+camping Freland 88571340025	C.E.	14 297,52	15	30 avr. 2018	F 4,03			T	9 136,07	354,40	920,36	1 274,76
<b>TOTAL</b>			<b>430 421,90</b>							<b>247 739,88</b>	<b>8 455,53</b>	<b>29 450,54</b>	<b>37 834,15</b>

**TOTAL GENERAL**

**853 178,73**

**437 950,77**

**13 424,23**

**63 005,76**

**76 358,07**

### **3. Amortissements**

Les amortissements du service FLLBO en 2009 se montent à 141 059,22 €.

### **4. Projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service et les performances environnementales**

- Station d'épuration :  
Modification de la vanne de limitation de débit, coût prévisionnel : 4 000 € HT  
Mise en place d'une mesure de débit sur la surverse de la station vers le milieu naturel, coût prévisionnel : 6 900 € HT
  
- Réseau intercommunal  
Suppression d'un regard dans le lit de la Béhine à Lapoutroie, coût prévisionnel : 5 100 € HT  
Modification du réseau en traversée de l'Ur à Fréland, coût prévisionnel : 3 500 € HT  
Etanchéification d'un regard en traversée de la Weiss à Hachimette, coût prévisionnel : 4 000 € HT  
Etude de mise en œuvre de l'autosurveillance sur les réseaux d'assainissement.
  
- Réseau d'assainissement Communal du Bonhomme  
Réduction des Eaux claires parasites, coût prévisionnel : en cours d'étude
  
- Réseau d'assainissement communal de Fréland  
Réduction des eaux claires parasites, coût prévisionnel : en cours d'étude

## **IV. INDICATEURS DE PERFORMANCE**

### **1. Taux moyen de renouvellement des réseaux**

Le taux moyen de renouvellement des réseaux est de 0,09 %  
(taux valable uniquement pour la partie intercommunale des réseaux d'assainissement).

### **2. Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées**

Sans objet (données communales)

### **3. Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées**

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux du service est de 10 %.

## **4. Conformité de la collecte des effluents**

Sans objet (données communales)

## **5. Conformité des équipements du système d'assainissement**

Année 2008 :

- Conformité vis-à-vis de la Directive ERU (Eaux Résiduaires Urbaines)

Année 2009 : non transmis

## **6. Conformité de la performance des ouvrages d'épuration**

Année 2008 :

- Non conformité au plan local : dépassement des seuils réglementaires minimaux de traitement sur le paramètre NGL (azote global).

Année 2009 : non transmis

## **7. Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon les filières conformes à la réglementation**

La filière de compostage des boues de la station d'épuration est conforme.

Pour 2009, le taux des boues admises par une filière conforme est de 100 %.

**Le bilan annuel d'autosurveillance de la station d'épuration est disponible sur le site Internet de la Communauté de Communes (<http://www.cc-kaysersberg.fr/vivre/assainissement-collectif.htm>) ou sur demande.**

## IV. ANNEXES AU RAPPORT

### Délibération du 19 février 2009 relative à la répartition des charges financières

DEPARTEMENT  
DU  
HAUT-RHIN

ARRONDISSEMENT  
DE  
RIBEAUVILLE

Nombre des membres  
du Conseil de  
Communauté élus :  
24

en fonction :  
24

Procuration :  
0

#### Délégués présents :

Roger BLEU,  
Jean-Marie FRITSCH,  
François GRONDAHL,  
Jean-Louis BARLIER,  
Martine THOMANN,  
Nicole TISSERAND,  
J-Jacques GRANDJEAN,  
Henri STOLL,  
Jean-Jacques RAUCH,  
Guy BOOTZ,  
Joseph FRITSCH,  
J-François MAUERER  
Henri WAWRETSCHKA,  
Jean-Marie MULLER,  
Patrice PERRIN,  
J.-François BOTTINELLI,  
Guy JACQUEY  
Antoine BALTHAZARD,  
Rose-Blanche DUPONT,  
Chantal OLRÉ,  
Thierry SPEITEL.

#### Délégués représentés :

Françoise GRASS,  
par M. GOERG

REPUBLIQUE FRANCAISE

### COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE KAYSERSBERG

EXTRAIT n° 2009/ AS-002

#### du registre des délibérations du Conseil de Communauté Séance du 19 février 2009 à 17h30

Sous la présidence de M. Roger BLEU, Président de la CCVK

#### ASSAINISSEMENT

#### Taux de répartition des services d'assainissement

Les taux de répartition 2009 des services d'assainissement suivants sont proposés.

Critères :

Distribution de l'eau de l'année 2008 en fonction de la facturation annuelle de chaque commune et en ne prenant en compte que l'eau effectivement rejetée dans le réseau d'assainissement.

#### Budget AKKS "Vignoble" :

	Distribution d'eau 2008 rejetée dans le réseau	Répartition en % Budget 2009	Pour mémoire : répartition budget 2008	Pour mémoire : répartition budget 2007
<b>AMMERSCHWIHR</b>	94 796 m <sup>3</sup>	22,7 %	22,8 %	24 %
<b>KAYSERSBERG</b>	215 130 m <sup>3</sup>	51,6 %	50,7 %	49 %
<b>KIENTZHEIM</b>	42 000 m <sup>3</sup>	10,1 %	12,0 %	11 %
<b>SIGOLSHEIM</b>	65 173 m <sup>3</sup>	15,6 %	14,5 %	16 %
<b>Total</b>	417 099 m <sup>3</sup>	100 %	100 %	100 %

**Délégués absents :**  
Bernard ANDRES  
Michel FRITSCH

**Budget "FLLBO" :**

	<b>Distribution d'eau 2008 rejetée dans le réseau</b>	<b>Répartition en % Budget 2009</b>	<b>Pour mémoire : répartition budget 2008</b>	<b>Pour mémoire : répartition budget 2007</b>
<b>FRELAND</b>	45 884 m <sup>3</sup>	16,6 %	16,3 %	14,5 %
<b>LAPOUTROIE</b>	73 600 m <sup>3</sup>	26,6 %	27,0 %	27 %
<b>LE BONHOMME</b>	27 005 m <sup>3</sup>	9,8 %	9,6 %	8,5 %
<b>ORBEY</b>	130 216 m <sup>3</sup>	47,0 %	47,1 %	50 %
<b>Total</b>	276 705 m <sup>3</sup>	100 %	100 %	100 %

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**VU** l'avis favorable de la Commission « Assainissement & Travaux » qui s'est réunie le 28/01/2009 ;

**LE CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**APRES EN AVOIR DELIBERE**

**DECIDE, à l'unanimité des membres présents :**

- **d'approuver** l'application des taux de répartition comme indiqués ci-dessus, pour l'année 2009.